

Zones humides de l'arrière dune du pays de Born



Edito



Les zones humides d'arrière dune du pays de Born constituées d'une chaîne d'étangs et de milieux humides associés présentent une grande importance écologique sur notre territoire.

Ces milieux lacustres situés du bassin d'Arcachon au pays de Born offrent une richesse exceptionnelle pour les espèces végétales et animales, parfois menacées d'extinction. Les zones humides d'arrière dune du pays de Born possèdent de fortes potentialités d'accueil pour les mammifères tels que le Vison d'Europe et le Grand Rhinolophe et présentent un réel intérêt pour la conservation d'espèces florales patrimoniales.

Ces étangs, rivières et courants sont également importants pour les activités humaines économiques telles que le tourisme ou les loisirs (chasse, pêche,...).

C'est pourquoi ces zones humides ont été désignées site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats au niveau européen.

La réunion d'installation du comité de pilotage s'est tenue le 7 juillet 2010, en mairie de Sanguinet. De nombreux élus et représentants d'associations et d'organismes locaux y ont participé pour désigner l'opérateur technique chargé d'élaborer le document d'objectifs du site. La communauté des communes des Grands Lacs, très impliquée dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de son territoire s'est portée candidate devant l'assemblée et a été désignée opérateur du DOCOB.

Effectué sur la base d'un état des lieux socio-économique et écologique, le document d'objectifs (dit DOCOB) permettra de définir les objectifs et les outils de gestion ainsi que les moyens d'aide financière pour conserver ce site exceptionnel, en prenant compte des enjeux économiques, sociaux et culturels et des spécificités locales.

Cette démarche peut provoquer des appréhensions. Cependant l'implication de tous les acteurs concernés est nécessaire pour permettre son bon déroulement et parvenir à la conservation de la biodiversité.

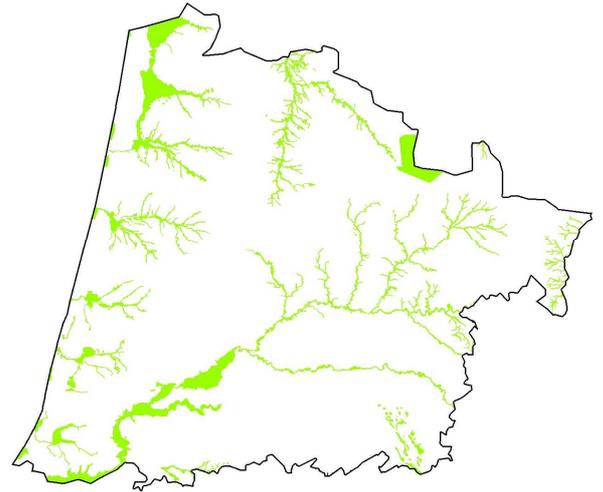
Philippe ALIOTTI, Président du COPIL

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Natura 2000 c'est un réseau de sites naturels terrestres et marins identifiés pour leur richesse faunistique et floristique, établi au niveau européen en réponse aux inquiétudes croissantes de la diminution du patrimoine naturel. Avec près de 25 000 sites terrestres et marins, il s'agit du plus vaste maillage de sites protégés au monde. Ce réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" de 1979 et de la Directive "Habitats" de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. En France, la gestion de ces sites est basée sur le volontariat, la concertation des acteurs et la contractualisation : la mobilisation de tous est donc nécessaire pour enrayer la perte de biodiversité !

Natura 2000 dans les Landes

Le département des Landes apporte une contribution importante au réseau Natura 2000 par l'étendue, la qualité et la diversité des milieux qui y sont représentés : dunes littorales, zones humides d'arrière dune, forêts galeries et lagunes de la Haute Lande, tourbières, barthes de l'Adour, fleuve Adour, coteaux du Tursan, ... On compte 31 sites terrestres, dont 26 au titre de la directive Habitats (Zones Spéciales de Conservation - ZSC) et 5 au titre de la directive Oiseaux (Zones de Protection Spéciale - ZPS) et un site marin au titre de la directive Oiseaux.



Site Natura 2000 « zones humides de l'arrière dune du pays de Born »

Les étangs et zones humides associées

Les étangs du Born, comme les autres étangs littoraux, se sont formés à l'origine par le blocage des eaux contre les dunes anciennes de sable, ils sont connectés à l'océan Atlantique par les courants. Ces milieux humides, étangs et courants sont ceinturés par des marais où s'emmêlent différentes strates végétales : végétation aquatique, mégaphorbiaies, boisements hygrophiles, lagunes,...

« Natura 2000 est un outil de planification pour protéger et gérer les éléments rares d'un patrimoine naturel unique. »

La forêt galerie

Cette forêt est directement liée aux cours d'eau présents en amont des grands lacs. Elle se compose essentiellement d'aulnes et de chênes pédonculés. Elles sont peu exploitées et possèdent donc une biodiversité importante.

Les activités socio-économiques

80 % du territoire est occupé par la forêt. C'est la principale économie sur le secteur. Contrairement à la forêt de pin, les forêts alluviales sont très peu exploitées et répondent plutôt à des activités de loisirs : la chasse ou la randonnée. Les lacs et l'attrait touristique qu'ils confèrent présentent également une ressource pour le territoire. En effet, sans parler de l'industrie pétrolière importante notamment sur Parentis-en-Born, les lacs ont une influence touristique considérable et créent une économie locale prospère. Les zones humides sont aussi attractives pour la pêche et les activités nautiques.

La faune

Les zones humides du Born apportent de nombreuses ressources nécessaires au bon développement d'une faune bien spécifique. Parmi les espèces phares de ces milieux, on trouve le Vison d'Europe menacé d'extinction et la Loutre d'Europe. Ces deux mammifères semi-aquatiques parcourent les étangs, rivières et marais pour se nourrir de brochets, anguilles, et autres... La Cistude d'Europe est également une espèce emblématique des milieux lacustres. Les forêts humides et vieilles chênaies, quant à elles, sont importantes pour la chauve-souris « le Grand rhinolophe » car elles représentent notamment des zones de nourrissage.

La flore

La flore présente sur le site est très diversifiée, mais dans le cadre de Natura 2000, il faudra se focaliser sur des espèces d'intérêt européen comme le Faux-cresson de Thore, le fluteur nageant ou encore l'Isoète de Bory. La variété des milieux et les différentes strates végétales des zones humides de l'arrière dune du pays de Born, permettent pourtant la préservation d'autres espèces tout aussi intéressantes. Par exemple, la Bruyère du Portugal, les drosera ou encore la Lobélie de Dortman mériteront une attention particulière.





- 14 communes concernées : Aureilhan, Biscarrosse, Escourge, Gastes, Labouheyre, la Teste-de-Buch, Luë, Mimizan, Parentis-en-Born, Pontenx-les-Forges, Sanguinet, Saint-Paul-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Ychoux
- 2 départements : Gironde et Landes
- Superficie : 15 000 ha environ

Natura 2000, la démarche**Le comité de pilotage**

Constitué par le Préfet des Landes, préfet coordonnateur et présidé par M. Philippe ALIOTTI, président de la communauté de communes des Grands Lacs, c'est l'organe de concertation, de débat et de décision du site. Il valide le document d'objectifs et les propositions à mettre en place. Il est composé par les collectivités locales, les structures intercommunales, les organismes socioprofessionnels (associations locales, fédérations de chasse et de pêche, chambres consulaires,...) et de toute personne ayant un intérêt dans le site Natura 2000.

Le document d'objectifs (DOCOB)

Réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux concernés, c'est un document qui définit les modalités de gestion du site. Il est établi sous l'autorité de l'Etat.



Concrètement, après l'étude de l'état initial socio-économique et écologique du site, il va déterminer les objectifs de conservation des habitats et des espèces en proposant la mise en place de mesures de gestion.

Les groupes d'échanges et de partage

Ces groupes sont constitués par l'opérateur. Ils ont pour but d'associer par thèmes les usagers, partenaires locaux, personnes ressources, etc... pour compléter les inventaires, évaluer les enjeux de chaque activité et définir les objectifs de conservation. C'est également un lieu d'expression où chacun peut donner son point de vue.

L'objectif demeure la prise en compte de tous les intérêts.

Plusieurs groupes seront constitués : chasse/pêche, agriculture/sylviculture, tourisme/loisirs,...

Calendrier et grandes étapes de la démarche

	2012				2013			
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Concertation								
Communication								
Diagnostic écologique								
Diagnostic socio-économique								
Définition des enjeux								
Préconisation de gestion et financement des actions								
Rédaction du DOCOB								

Contacts et liens internet**Communauté des communes des Grands Lacs**

18 rue Jules Ferry

40160 Parentis-en-Born

Chargée de mission : Claire BETBEDER

Tel : 05 58 78 37 81

natura2000@cdc-grands-lacs.fr

DDTM des Landes

Gilbert TAROZZI

Tel : 05 58 06 68 13

DREAL Aquitaine

Service Patrimoine, ressource, eau et biodiversité

Tel : 05 56 24 88 22

Portail Natura 2000<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>**Commission européenne**http://ec.europa.eu/environnement/nature/index_en.htm